

Informations clés pour l'investisseur



HOCHE DIVERSIFIE (FR0007016472)
OPCVM géré par WARGNY-BBR - Groupe Rothschild Martin Maurel

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM ("le fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Objectifs et Politique d'investissement

De type discrétionnaire, la gestion vise à reproduire la gestion d'un portefeuille équilibré, lequel, compte tenu de ce profil, sera exposé à un minimum de 35% au marché de taux, le solde étant exposé aux marchés d'actions françaises ou internationales sans contrainte sectorielle.

Cet OPC est géré activement, il ne s'agit pas d'un fonds indiciel. L'indice composite : 50% de l'indice mondial Morgan Stanley des actions internationales MSCI World Local Currency index (Cet indice, publié par la société MSCI, regroupe les principales valeurs cotées, grandes et moyennes capitalisations, de 23 pays développés. Des informations sur cet indice sont disponibles sur le site www.msci.com), converti en euros, dividendes réinvestis et 50% de l'EONIA capitalisé (Euro Overnight Index Average), est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Ainsi, la gestion du fonds est discrétionnaire et sans contrainte relative cet indice. Les choix d'investissements peuvent donc être différents de la composition de l'indice en termes de valeurs, de pondération de ces valeurs et de répartition sectorielle et géographique, générant de possibles écarts de performance par rapport à l'indicateur de comparaison.

La stratégie d'investissement du fonds consistera à construire un portefeuille équilibré en titres détenus en direct ou en parts ou actions d'OPC, la partie taux de ce portefeuille ne pouvant en aucun cas être inférieure à 35% avec une fourchette de sensibilité entre 0 et 10, le solde pouvant être constitué d'actions ou de produits de taux en fonction de l'appréciation du gérant pouvant le conduire à sensibiliser plus ou moins le fonds à un risque actions, au regard de son appréciation de l'environnement macro-économique. Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des titres ou par le biais d'OPCVM dans des émetteurs notés B- (titre spéculatif dit hauts rendements ou High Yield) dans la limite de 10%. La gestion du fonds étant active et discrétionnaire, l'allocation d'actif pourra différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence. Le fonds pourra investir jusqu'à 10% maximum dans les actions de petites capitalisations. L'exposition aux marchés émergents sera de 10% maximum.

Les porteurs pourront être exposés au risque de change à hauteur de 100% de l'actif net.

Le fonds pourra détenir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA. Les investissements au travers de titres de créances, libellés en euros et en autres devises, à moyen ou long terme seront choisis en priorité parmi les dettes publiques des Etats membres de la zone euro. Ils se feront dans l'idée soit d'atténuer une baisse des marchés actions, soit d'attendre que des opportunités d'investissement en actions se présentent. Toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées : à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro.

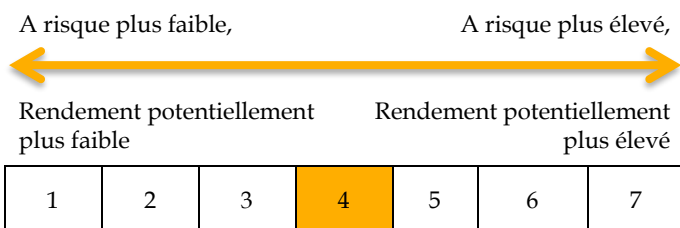
Le fonds capitalise ses revenus.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à 4 ans.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées par Rothschild Martin Maurel chaque vendredi avant 14h00. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Existence d'un risque de change pour les porteurs.

Profil de risque et de rendement



Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur

Risque de contrepartie :

Le fonds pouvant réaliser des opérations sur les marchés de gré à gré, sur les opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres, il est exposé au risque que les contreparties de ces transactions fassent défaut.

Risque de crédit :

Le fonds peut être investi dans des instruments monétaires ou obligataires. Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. Dans ce cas, la valeur des titres de créances, dans lesquels est investi le fonds, peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Pour plus d'information sur les risques, merci de vous référer au prospectus du fonds.

Pourquoi l'OPCVM est classé en catégorie 4 ?

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La catégorie 4 correspond à une volatilité historique annuelle sur 5 ans comprise entre 5% et 10%. Le niveau de risque de cet OPCVM est de 4 en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition diversifiée aux marchés de taux et d'actions. Cette catégorie de risque pourra évoluer dans le temps, les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur à ce jour pouvant ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Le fonds n'est pas garanti en capital.

Profil de risque et de rendement

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	1,00%
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,61%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Néant

Frais d'entrée et de sortie : le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

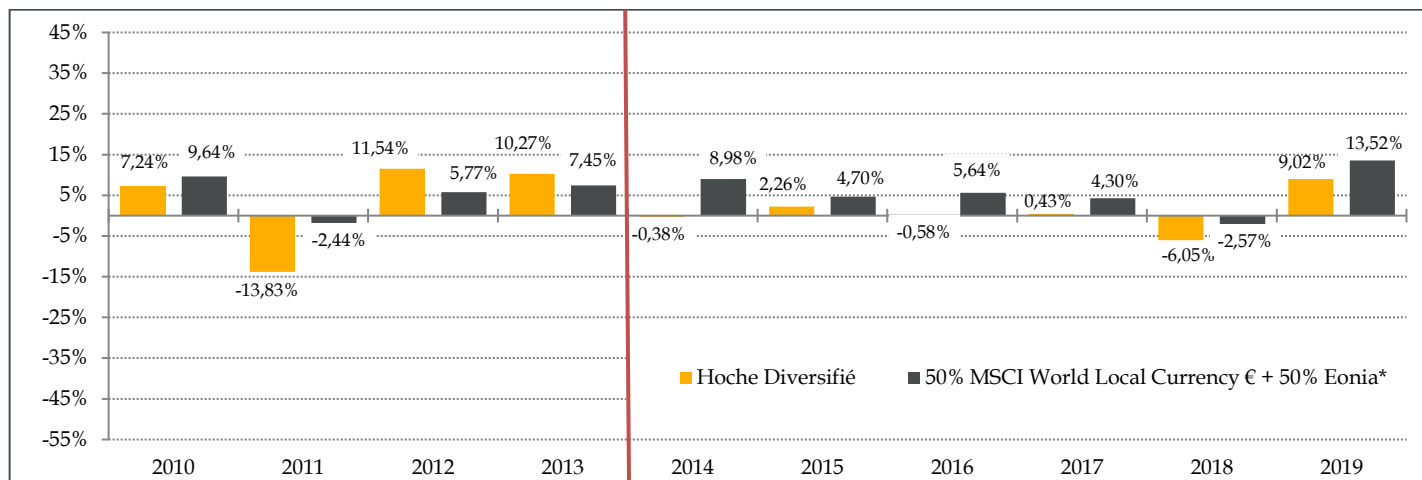
Frais courants : ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Commissions de performance : Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la page 9 du prospectus détaillé du fonds.

Performances passées

Les performances du graphique ci-dessous sont présentées en euros nettes de frais. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le fonds a été créé le 28/11/1997.



*La performance de l'indice est calculée dividendes nets réinvestis depuis le 1^{er} janvier 2014

Informations pratiques

Dépositaire du fonds : Rothschild Martin Maurel

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le fonds : le DICI, le prospectus, les documents périodiques ainsi que les plaquettes d'informations trimestrielles sont disponibles sur simple demande à contact@wargnybbr.com ou par appel au +33(0)1.42.25.85.85. Les valeurs liquidatives hebdomadaires sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org ou par simple demande à l'adresse ou numéro indiqué ci-dessus.

Fiscalité : Support de contrat d'assurance-vie. Le régime fiscal des revenus et des plus-values du fonds est fonction de la situation particulière de l'investisseur et de son pays de résidence fiscale. Il est préférable de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <http://www.wargnybbr.com> ou sur demande écrite auprès de la société de gestion.

La responsabilité de WARGNY-BBR ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds. Le fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). WARGNY-BBR est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/03/2020.